

Annexe 2:**Mesures d'accompagnement de la sécurité au travail et de la protection de la santé.**

L'article 4, alinéa 1 de l'ordonnance 5 relative à la loi sur le travail du 28 septembre 2007 (Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs OLT 5; RS 822.115) **interdit en général d'employer des jeunes travailleurs à des travaux dangereux**. Sont réputés dangereux les travaux qui, de par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la formation, à la sécurité des jeunes ou à leur développement physique et psychique. En dérogation à l'article 4, alinéa 1 OLT 5, il est permis d'occuper les personnes en formation âgées d'au moins 15 ans, en fonction de leur niveau de connaissance, à des travaux dangereux définis dans l'annexe à l'ordonnance relative à la formation de sculptrice/sculpteur sur pierre CFC, tailleuse/tailleur de pierre CFC, marbrière/marbrier du bâtiment CFC et marbrière/marbrier CFC, dans la mesure où l'entreprise applique les mesures d'accompagnement ci-après en rapport avec les thèmes de prévention:

Exceptions à l'interdiction d'exécuter des travaux dangereux (base: liste de contrôle du SECO)	
Chiffre	Travail dangereux (désignation selon la liste de contrôle du SECO) «Se reporter au profil du métier pour une classification détaillée»
3	Travaux qui surchargent les jeunes sur le plan physique: déplacement manuel de charges, postures pénibles et mouvements défavorables
3a1	Manipulation manuelle de lourdes charges ou déplacement fréquent de charges
3a2	Mouvements répétitifs de levage et port de charges
3a3	Travaux d'une durée relativement longue ou répétitifs s'effectuant dans une position courbée, inclinée sur le côté ou en rotation
3a4	Travaux d'une durée relativement longue ou répétitifs s'effectuant à hauteur d'épaule ou au-dessus
3a5	Travaux d'une durée relativement longue ou répétitifs s'effectuant en partie à genoux, en position accroupie ou couchée
4	Travaux exposant à des influences physiques dangereuses pour la santé
4c	Travaux exposant à un bruit dangereux pour l'ouïe (bruit continu, bruit impulsif). Exposition au bruit à partir d'un niveau de pression sonore journalier équivalent LEX de 85 dB (A).
4d	Travaux s'accompagnant de fortes secousses ou vibrations (vibrations globales du corps et vibrations transmises par la main et le bras). Travaux effectués avec des outils vibrants ou à percussion (EN ISO 5349-1:2000) ou conduite de véhicules sur des chantiers (EN ISO 2631-1:1997).
4e	Travaux présentant un danger d'électrification effectués avec des petites machines (interdiction d'effectuer des travaux sur des installations à courant fort sous tension)
4f	Travaux exposant à une humidité importante
4i	Travaux exposant à des radiations non ionisantes: 2. rayons ultraviolets à ondes longues (exposition au soleil)
5	Travaux exposant à un danger notable d'incendie ou d'explosion
5b	Travaux avec des liquides facilement inflammables avec un point éclair < 30°C (acétone) (Directive CFST n° 1825), lorsqu'environ 100 litres sont disponibles en permanence dans l'entreprise pour l'usage quotidien
5c	Travaux avec des gaz, vapeurs, aérosols et poussières fines qui, associés à l'air, forment un mélange facilement inflammable
6	Travaux exposant à des produits chimiques nocifs
6a1-8	Travaux avec des agents chimiques nocifs assortis d'une des phrases R suivantes figurant dans l'OChim 3:
6b	Travaux exposant à un risque notable d'intoxication ou d'empoisonnement
6c	Travaux lors desquels des fibres d'amiante peuvent être libérées dans l'air. (<i>poussière de quartz, roches contenant de l'amiante</i>)
8	Travaux avec des outils de travail dangereux
a	Travaux avec des outils de travail présentant des risques d'accident dont on peut supposer que les jeunes, du fait de leur conscience insuffisante des risques ou de leur manque d'expérience ou de formation, ne peuvent ni les identifier ni les prévenir
8a1	Outils, équipements, machines
8a2	Installations techniques et appareils selon l'art. 49, alinéa 2 OPA 5 (<i>systèmes de grue, machines-outils à commande numérique seulement pour les métiers de marbrier et de marbrier du bâtiment</i>)
b	Travaux avec des outils de travail ou moyens de transport en mouvement
8b1	Chariots élévateurs
8b2	Éléments non contrôlés en mouvement (basculement, balancement, roulement, glissement ou projection d'éléments)
8b3	Éléments non protégés en mouvement (zones d'écrasement, de cisaillement, de choc, de coupure, de perforation, d'entraînement, de happement)
8d	Travaux impliquant des éléments qui comportent des surfaces dangereuses (coins, angles, pointes, arêtes vives, rugosité) (<i>dalles en quartz et en céramique</i>)
9	Travaux s'effectuant dans un environnement non sûr
9a	Travaux sur les chantiers, nettoyage de bâtiment, travaux de montage, etc.
9b	Travaux exposant au risque de chute d'objets, comme dans les entrepôts de panneaux ou les magasins à hauts rayonnages (<i>entrepôts de blocs</i>)
10	Travaux dans des endroits particuliers
10a 1+2	Travaux exposant à un risque de chute, travaux à des postes de travail surélevés, travaux dans des zones présentant des ouvertures dans le sol (<i>p. ex. échelles, rampes, plateformes élévatrices</i>) et voies de circulation (<i>travaux de montage</i>)

Sculptrice/sculpteur sur pierre, tailleuse/tailleur de pierre										
Travaux dangereux (sur la base des compétences opérationnelles)	Danger(s)	Chiffre(s) ²	Thèmes de prévention pour la formation, ins- truction et contrôle	Mesures d'accompagnement par une personne qualifiée ¹ de l'entreprise						
				Formation des apprenants			Instruction des apprenants	Contrôle des apprenants		
				Formation en entre- prise	Soutien CIE	Soutien EP		perma- nente	fréquente	occasion- nelle
Domaine de compétences opérationnelles NC3: application, NC4: analyse										
Travaux avec des machines et outils - burin pneumatique - meuleuse d'angle - dégrossissage de surfaces - perceuses - scies à pierres	Bruit Vibrations Secousses Lésions oculaires (éclats, poussière) Décharges électriques Vibrations/secousses	4c/d	<ul style="list-style-type: none"> Notices d'utilisation des fabricants LC Bruit au poste de travail Suva 67009 Tableau des niveaux sonores Suva 86208 Protecteurs d'ouïe (utilisation et entretien) Suva 67020 LC Vibrations au poste de travail Suva 67070 Vibrations transmises au système main-bras. Connaissez-vous les risques? Suva 84037 BST Info 56 Tronçonneuses à disque et meu- leuses LC Equipements de protection individuelle Suva 67091 	1 ^{re} AA	CIE 1	Bloc 1 1 ^{er} sem.	Démonstration et instruction pratique par une personne qualifiée	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e et 4 ^e AA
Travaux avec des petits outils électriques - perceuses - meuleuses d'angle - scies à pierres	Décharge électrique Bruit Lésions oculaires (éclats) Poussière	4e	<ul style="list-style-type: none"> Notices d'utilisation des fabricants LC Machines électriques portatives Suva 67092 LC Le DDR peut vous sauver la vie! Suva 44068 	1 ^{re} AA	CIE 1	Blocs 1+2 1 ^{er} sem.	Démonstration et instruction pratique par une personne qualifiée	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e et 4 ^e AA
Travaux effectués à l'extérieur Exposition aux UV sur les chantiers	Rayons UV du soleil	4i	<ul style="list-style-type: none"> LC Travailler par forte chaleur sur des chan- tiers à l'extérieur Suva 67135 Rayonnement solaire – Connaissez-vous les risques? Suva 84032 Utilisation d'un EPI (peau, yeux) 	1 ^{re} AA	Non	Blocs 1+2 1 ^{er} + 2 ^e sem.	Contrôle de l'EPI Contrôle de l'utilisa- tion correcte	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e et 4 ^e AA
Contact avec de la poussière contenant du quartz (pierres en quartz naturelles)	Voies respiratoires Maladie pulmonaire: silicose Lésions oculaires	6c	<ul style="list-style-type: none"> Brochure SICURO relative à l'aspiration des poussières dans le domaine du travail de la pierre LC Equipements de protection individuelle Suva 67091 Demi-masques de protection respiratoire contre les poussières. Points essentiels en matière de sélection et d'utilisation. Suva 66113 	1 ^{re} AA	CIE 1	Bloc 1 1 ^{er} sem.	Contrôle de l'EPI Contrôle de l'utilisa- tion correcte	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e et 4 ^e AA
Contact avec des maté- riaux/matières contenant de l'amiante et leur manipulation	Inhalation de poussière d'amiante	6c	<ul style="list-style-type: none"> Serpentine contenant de l'amiante (en cours de traitement, Suva 8472) 	1 ^{re} AA	CIE 1	Bloc 1 1 ^{er} sem.	Contrôle de l'EPI Contrôle de l'utilisa- tion correcte	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e et 4 ^e AA

¹ Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'OrFo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

² Chiffre selon la liste de contrôle du SECO «Les travaux dangereux dans le cadre de la formation professionnelle initiale»

Déplacements sur des chantiers et dans l'entreprise, séjour à proximité de machines	Chute Moyens de transport en mouvement, outils de travail en mouvement Risque d'accrochage Risque d'être touché, coincé, accroché ou écrasé	10a 9a	<ul style="list-style-type: none"> BST Info 52 Travailler en sécurité en cas de risque de chute BST Info 54 Mesures de protection contre les chutes Maîtrisez le danger Suva 88154 BST Info 47 Voir et être vu BST Info 51 Champ de vision autour des engins LC Stop aux chutes et aux faux pas sur les chantiers Suva 67180 	1 ^{re} à 4 ^e AA	Non	Blocs 1+2 1 ^{er} sem.	Instruction pratique par une personne qualifiée	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e et 4 ^e AA
Travaux en hauteur sur des - échelles - échafaudages - échafaudages de façade - échafaudages roulants	Chute	10a	<ul style="list-style-type: none"> LC Echafaudages de façade Suva 67038 Echafaudages de façade – La planification, gage de sécurité Suva 44077 Huit règles vitales pour la branche du bâtiment Suva 84035 Accès aux échafaudages à l'aide d'escaliers et d'échelles Suva 33025 LC Echelles portables Suva 67028 Huit règles vitales pour les peintres et plâtriers Suva 84036 Qui peut répondre 12 fois «Oui»? Sécurité sur les échelles simples et doubles Suva 84070 LC Echafaudages roulants Suva 67150 Huit questions essentielles autour des échafaudages roulants Suva 84018 	1 ^{re} à 4 ^e AA	CIE 1	Blocs 1+2 1 ^{er} sem.	Instruction pratique par une personne qualifiée ARF	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e et 4 ^e AA
Domaine de compétences opérationnelles NC3: application, CM6: comportement écologique										
Restauration, nettoyage, traitement chimique de surfaces p. ex. à l'aide des substances suivantes: (- acides) (- résines époxy) (- résines polyester) (- acétone, Colma) (- produit d'imprégnation/nettoyant) (- ciment, colle, mortier)	<ul style="list-style-type: none"> Risque d'incendie et d'explosion Irritation de la peau, des muqueuses, des voies respiratoires Lésions oculaires Brûlures cutanées 	5b/c 6a+b. 1-8	<ul style="list-style-type: none"> Brochure SICURO relative aux substances chimiques dans le domaine du travail de la pierre LC Emploi de solvants Suva 67013 LC Stockage de liquides facilement inflammables Suva 67071 LC Acides et bases Suva 67084 Formation et instruction conformément à la fiche de données de sécurité du produit utilisé (attention: l'utilisation de certains produits est interdite aux jeunes de moins de 16 ans) App cheminfo business Utilisation d'EPI spécifiques 	1 ^{re} à 4 ^e AA	CIE 3	Bloc 2 5 ^e + 6 ^e sem.	Démonstration et instruction pratique par une personne qualifiée Contrôle de l'EPI Contrôle de l'utilisation correcte	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e et 4 ^e AA
Domaine de compétences opérationnelles NC3: application										
Travaux manuels Transports manuels de charges	Troubles de l'appareil locomoteur	3a 1,2,3,5	<ul style="list-style-type: none"> Soulever et porter correctement dans le secteur de la pierre naturelle SICURO Soulever et porter correctement une charge Suva 44018 et /2 	1 ^{re} AA	CIE 1	Blocs 1+2 1 ^{er} sem.	Démonstration et instruction pratique par une personne qualifiée	1 ^{re} AA		dès la 2 ^e AA

			<ul style="list-style-type: none"> LC Posture de travail correcte Suva 67090 Manutention de charges Suva 67089 Manutention de charges CFST 6245 Utiliser des outils/aides à la manutention, voir Soulever et porter correctement SICURO Variation des activités Respecter les pauses de récupération Commentaire de l'Ordonnance 3 relative à la Loi sur le travail, art. 25 Charges, alinéa 2 Jeunes Observations ergonomiques: contraintes physiques Suva 66128 				Tenir compte de la constitution physique de la personne en formation Contrôle des outils/aides à la manutention			
Travaux manuels effectués à hauteur d'épaule ou au-dessus	Troubles de l'appareil locomoteur	3a/4	<ul style="list-style-type: none"> LC Posture de travail correcte Suva 67090 	1 ^{re} AA	CIE 1	Blocs 1+2 1 ^{er} au 5 ^e sem.	Démonstration et instruction pratique par une personne qualifiée	1 ^{re} AA		2 ^e à 4 ^e AA
Travaux à l'aide de machines .- scie à câble .- débiteuse .- polissoir à genouillère - polissoir à chants - centres d'usinage	Mouvements incontrôlés d'outils de travail ou d'éléments	8a 1+2 8b 2-3	<ul style="list-style-type: none"> LC Phénomènes dangereux mécaniques liés aux machines Suva 67113 LC Equipements de protection individuelle Suva 67091 Les personnes en formation doivent être formées conformément à la notice d'utilisation/instruction de travail 	1 ^{er} et 2 ^e AA	CIE 1-2	Blocs 2+3 1 ^{er} sem.	Démonstration et instruction pratique par une personne qualifiée	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e et 4 ^e AA
Travaux à l'aide de grues .- pont roulant .- grue à flèche Chargement et déchargement de la machine Elingage de charges	Mouvements incontrôlés d'outils de travail ou d'éléments	8a 1+2 8b 1-3 9b	<ul style="list-style-type: none"> LC Entreposage et transport des dalles en pierre Suva 67129 LC Ponts roulants Suva 67159 Palonniers à ventouse Suva module d'apprentissage 88805 Elingage de charges - Dossier de formation Suva 88801 Equipements de travail Directive CFST 6512 	1 ^{er} et 2 ^e AA	CIE 1-2	Blocs 2+3 1 ^{er} sem.	Démonstration et instruction pratique par une personne qualifiée Utilisation du pont roulant seulement après instruction préalable par un professionnel de l'entreprise	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e et 4 ^e AA
Usinage et manutention des dalles et outils	Contact avec des éléments qui comportent des surfaces dangereuses, coupure, perforation, écrasement	8d	<ul style="list-style-type: none"> LC Equipements de protection individuelle Suva 67091 	1 ^{re} à 3 ^e AA	CIE 1-3	Bloc 1	Démonstration et instruction pratique par une personne qualifiée	1 ^{re} AA		2 ^e à 4 ^e AA
Domaine de compétences opérationnelles NC4: analyse										
Chargement et déchargement de véhicules	Basculement, heurt de personnes	8b1	<ul style="list-style-type: none"> Elingage de charges LC Chariots élévateurs à conducteur assis Suva 67021 LC Chargement de véhicules avec des engins de levage Suva 67094 (Seules les personnes âgées de 18 ans et plus ayant suivi une formation et réussi un 		Non	Bloc 1	Conduite de chariot élévateur seulement après formation réussie (permis de conduite de chariot élévateur)			

examen sont autorisées à conduire un chariot élévateur)										
S'applique uniquement au profil de métier de tailleuse/tailleur de pierre										
Travaux en hauteur	Chute	10a	<ul style="list-style-type: none"> • BST Info 52 Travailler en sécurité en cas de risque de chute • BST Info 54 Mesures de protection contre les chutes 	1 ^{re} à 4 ^e AA	CIE 3	5 ^e + 6 ^e sem.	Instruction pratique par une personne qualifiée ARF	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e et 4 ^e AA

Légende: CIE: cours interentreprises; EP: école professionnelle;
 ARF: après achèvement réussi de la formation; BC: brochure; LC: liste de contrôle; AA: année d'apprentissage

Marbrière/marbrier du bâtiment, marbrière/marbrier										
Travaux dangereux (sur la base des compétences opérationnelles)	Danger(s)	Chiffre(s) ⁴	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par une personne qualifiée ³ de l'entreprise						
				Formation			Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation		
				Formation en entreprise	Soutien CIE	Soutien EP			permanente	fréquente
Domaine de compétences opérationnelles NC3: application, NC4: analyse										
Travaux avec des machines et outils - burin pneumatique - meuleuse d'angle - dégrossissage de surfaces - perceuses - scies à pierres	Bruit Vibrations Secousses Lésions oculaires (éclats, poussière) Décharges électriques Vibrations/secousses	4c/d	<ul style="list-style-type: none"> Notices d'utilisation des fabricants LC Bruit au poste de travail Suva 67009 Tableau des niveaux sonores Suva 86208 Protecteurs d'ouïe (utilisation et entretien) Suva 67020 LC Vibrations au poste de travail Suva 67070 Vibrations transmises au système main-bras. Connaissez-vous les risques? Suva 84037 BST Info 56 Tronçonneuses à disque et meuleuses LC Equipements de protection individuelle Suva 67091 	1 ^{re} AA	CIE 1	Bloc 1 1 ^{er} sem.	Démonstration et instruction pratique par une personne qualifiée	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e et 4 ^e AA
Travaux avec des petits outils électriques - perceuses - meuleuses d'angle - scies à pierres	Décharge électrique Bruit Lésions oculaires (éclats) Poussière	4e	<ul style="list-style-type: none"> Notices d'utilisation des fabricants LC Machines électriques portatives Suva 67092 LC Le DDR peut vous sauver la vie! Suva 44068 	1 ^{re} AA	CIE 1	Blocs 1+2 1 ^{er} sem.	Démonstration et instruction pratique par une personne qualifiée	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e AA
Usinage sous arrosage	Travaux exposant à une humidité importante	4f	<ul style="list-style-type: none"> EPI protégeant contre l'humidité, (bottes en caoutchouc, tablier, manches) 	1 ^{re} AA	CIE 1	Blocs 1+2 1 ^{er} sem.	Démonstration et instruction pratique par une personne qualifiée		1 ^{re} AA	2 ^e et 3 ^e AA
Contact avec de la poussière contenant du quartz (pierres en quartz naturelles)	Voies respiratoires Maladie pulmonaire: silicose Lésions oculaires	6c	<ul style="list-style-type: none"> Brochure SICURO relative à l'aspiration des poussières dans le domaine du travail de la pierre LC Equipements de protection individuelle Suva 67091 Demi-masques de protection respiratoire contre les poussières. Points essentiels en matière de sélection et d'utilisation. Suva 66113 	1 ^{re} AA	CIE 1	Bloc 1 1 ^{er} sem.	Contrôle de l'EPI Contrôle de l'utilisation correcte	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e AA
Contact avec des matériaux/matières contenant de l'amiante et leur manipulation	Inhalation de poussière d'amiante	6c	<ul style="list-style-type: none"> Serpentine contenant de l'amiante (en cours de traitement, Suva 8472) 	1 ^{re} AA	CIE 1	Bloc 1 1 ^{er} sem.	Contrôle de l'EPI Contrôle de l'utilisation correcte	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e AA

³ Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'OrFo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

⁴ Chiffre selon la liste de contrôle du SECO «Les travaux dangereux dans le cadre de la formation professionnelle initiale»

Déplacements sur des chantiers et dans l'entreprise, séjour à proximité de machines	Chute Moyens de transport en mouvement, outils de travail en mouvement Risque d'accrochage Risque d'être touché, coincé, accroché ou écrasé	10a	<ul style="list-style-type: none"> • BST Info 52 Travailler en sécurité en cas de risque de chute • BST Info 54 Mesures de protection contre les chutes • Maîtrisez le danger Suva 88154 • BST Info 47 Voir et être vu 	1 ^{re} à 4 ^e AA	Non	Blocs 1+2 1 ^{er} sem.	Instruction pratique par une personne qualifiée	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e AA
Travaux sur des échafaudages roulants et échelles - échelles - échafaudages roulants	Chute	10a	<ul style="list-style-type: none"> • LC Echelles portables Suva 67028 • Qui peut répondre 12 fois «Oui»? Sécurité sur les échelles simples et doubles Suva 84070 • Huit règles vitales pour les peintres et plâtriers Suva 84036 • LC Echafaudages roulants Suva 67150 • Huit questions essentielles autour des échafaudages roulants Suva 84018 	1 ^{re} à 4 ^e AA	CIE 1	Blocs 1+2 1 ^{er} sem.	Instruction pratique par une personne qualifiée ARF	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e AA
Domaine de compétences opérationnelles NC3: application, CM6: comportement écologique										
Restauration, nettoyage, traitement chimique de surfaces p. ex. à l'aide des substances suivantes: (- acides) (- résines époxy) (- résines polyester) (- acétone, Colma) (- produit d'imprégnation/nettoyant) (- ciment, colle, mortier)	<ul style="list-style-type: none"> .- Risque d'incendie et d'explosion .- Irritation de la peau, des muqueuses, des voies respiratoires .- Lésions oculaires .- Brûlures cutanées 	5b/c 6a+b. 1-8	<ul style="list-style-type: none"> • Brochure SICURO relative aux substances chimiques dans le domaine du travail de la pierre • LC Emploi de solvants Suva 67013 • LC Stockage de liquides facilement inflammables Suva 67071 • LC Acides et bases Suva 67084 • Formation et instruction conformément à la fiche de données de sécurité du produit utilisé (attention: l'utilisation de certains produits est interdite aux jeunes de moins de 16 ans) • App cheminfo business • Utilisation d'EPI spécifiques 	1 ^{re} à 4 ^e AA	CIE 3	Bloc 2 5 ^e + 6 ^e sem.	Démonstration et instruction pratique par une personne qualifiée Contrôle de l'EPI Contrôle de l'utilisation correcte	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e AA
Domaine de compétences opérationnelles NC3: application										
Travaux manuels Transports manuels de charges	Troubles de l'appareil locomoteur	3a 1,2,3,5	<ul style="list-style-type: none"> • Soulever et porter correctement dans le secteur de la pierre naturelle SICURO • Soulever et porter correctement une charge Suva 44018 et /2 • LC Posture de travail correcte Suva 67090 • Manutention de charges Suva 67089 • Manutention de charges CFST 6245 • Utiliser des outils/aides à la manutention, voir Soulever et porter correctement SICURO • Varier les activités • Respecter les pauses de récupération 	1 ^{re} AA	CIE 1	Blocs 1+2 1 ^{er} sem.	Démonstration et instruction pratique par une personne qualifiée Tenir compte de la constitution physique de la personne en formation Contrôle des outils/aides à la manutention		1 ^{re} AA	dès la 2 ^e AA

			<ul style="list-style-type: none"> • Commentaire de l'Ordonnance 3 relative à la Loi sur le travail, art. 25 Charges, alinéa 2 Jeunes • Observations ergonomiques: contraintes physiques Suva 66128 							
Travaux à l'aide de machines .- scie à câble .- débiteuse .- polissoir à genouillère - polissoir à chants - centres d'usinage	Mouvements incontrôlés d'outils de travail ou d'éléments	8a 1+2 8b 2-3	<ul style="list-style-type: none"> • LC Phénomènes dangereux mécaniques liés aux machines Suva 67113 • LC Equipements de protection individuelle Suva 67091 • Les personnes en formation doivent être formées conformément à la notice d'utilisation/instruction de travail 	1 ^e et 2 ^e AA	CIE 1-2	Blocs 2+3 1 ^{er} sem.	Démonstration et instruction pratique par une personne qualifiée	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e AA
Travaux à l'aide de grues .- pont roulant .- grue à flèche Chargement et déchargement de la machine Elingage de charges	Mouvements incontrôlés d'outils de travail ou d'éléments	8a 1+2 8b 1-3 9b	<ul style="list-style-type: none"> • LC Entreposage et transport des dalles en pierre Suva 67129 • LC Ponts roulants 67159 • Palonniers à ventouse Suva module d'apprentissage 88805 • Elingage de charges Suva - Dossier de formation 88801 • Equipements de travail Directive CFST 6512 	1 ^e et 2 ^e AA	CIE 1-2	Blocs 2+3 1 ^{er} sem.	Démonstration et instruction pratique par une personne qualifiée	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e AA
Usinage et manutention des dalles et outils	Contact avec des éléments qui comportent des surfaces dangereuses, coupure, perforation, écrasement	8d	<ul style="list-style-type: none"> • LC Equipements de protection individuelle Suva 67091 	1 ^{re} à 3 ^e AA	CIE 1-3	Bloc 1	Démonstration et instruction pratique par une personne qualifiée		1 ^{re} AA	2 ^e et 3 ^e AA
Domaine de compétences opérationnelles NC4: analyse										
Chargement et déchargement de véhicules	Basculement, heurt de personnes	8b1	<ul style="list-style-type: none"> • Elingage de charges • LC Chariots élévateurs à conducteur assis Suva 67021 • LC Chargement de véhicules avec des engins de levage Suva 67094 • (Seules les personnes âgées de 18 ans et plus ayant suivi une formation et réussi un examen sont autorisées à conduire un chariot élévateur) 		Non	Bloc 1	Conduite de chariot élévateur seulement après formation réussie (permis de conduite de chariot élévateur)			
S'applique uniquement au profil de métier de marbrière/marbrier										
Travaux manuels effectués à hauteur d'épaule ou au-dessus	Troubles de l'appareil locomoteur	3a/4	<ul style="list-style-type: none"> • LC Posture de travail correcte Suva 67090 	1 ^{re} AA	CIE 1	Blocs 1+2 1 ^{er} au 5 ^e -sem.	Démonstration et instruction pratique par une personne qualifiée		1 ^{re} AA	2 ^e et 3 ^e AA

Légende: CIE: cours interentreprises; EP: école professionnelle;
ARF: après achèvement réussi de la formation; BC: brochure; LC: liste de contrôle; AA: année d'apprentissage

Les présentes mesures d'accompagnement ont été élaborées par l'OrTra conjointement avec un(e) spécialiste de la sécurité au travail et sont entrées en vigueur le

Membres du groupe de travail: Pascal Schmutz, enseignant en école professionnelle, Daniel Stoffer MSST, Marcus Maurer MSST.

Soutien assuré par les membres du comité directeur MSST, module pierre naturelle: Nicole Loichat SSE, Christine Michel UNIA, Rainer Gloor Suva.

Berne, le 23 mai 2017

Association suisse des pierres naturelles (NVS)

Le Président

Le directeur

Marco Marazzi

Jürg Depierraz

Association suisse des maîtres sculpteurs sur pierre et marbriers (VSBS)

Le président

La directrice

Ernesto Ghenzi

Doris Reber

Association romande des métiers de la pierre (ARMP)

Le président

La secrétaire générale

Luc Chappuis

Les présentes mesures d'accompagnement sont approuvées par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) conformément à l'article 4, alinéa 4 OLT 5, avec l'accord du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) du...

Berne,

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation

Jean-Pascal Lüthi

Chef de la division Formation professionnelle initiale et maturités